

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2016

PRÉSENTS: Mrs. BELIN, CIELECKI, ALBORS, PEPERMANS, GUILLON, LEHOUGRE, LEJEUNE  
Mmes ROLLAND, LELIEVRE, PEPERMANS, DOYON,

Absents excusés : Mme LOVERA, M. SIMON

Absents: M. DEGRAEVE, Mme THIOURT

Secrétaire de séance : Mme LELIEVRE

\*\*\*\*\*

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

### Ordre du jour

#### 1) Bilan travaux en cours

a) Bloc sanitaire : Monsieur Claude Cielecki fait le point sur les travaux qui vont être réalisés. La pose des parois sera faite fin juillet, la plomberie début août. Le bloc sanitaire sera en service pour la rentrée.

b) City stade : Monsieur Claude Cielecki annonce que celui-ci sera opérationnel en septembre. Un grillage rigide et une haie paysagère seront installés ainsi qu'un nouveau portail, afin d'assurer d'avantage la sécurité.

c) Éclairage public : Monsieur Claude Cielecki annonce la mise en place des premiers lampadaires à led. Les poteaux de la rue de la Fourcière ont été changés. Les lampadaires du chemin du Vieux Pavé seront installés d'ici fin juillet.

#### 2) Rentrée scolaire :

Madame Céline Rolland annonce un effectif de 55 enfants et informe les membres du conseil municipal du programme des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour la rentrée 2016/2017.

Cette année, les ateliers changeront toutes les six semaines. Seront prévus des ateliers : culinaires, créatifs, jeux, peinture, argile, jardinage, approche du karaté par le jeu, éveil à la musique, initiation à la dance country.

Les professeurs de karaté et dance country seront à nouveau présents cette année.

Le professeur de musique ne sera peut-être pas le même, Madame Céline Rolland est en attente de la réponse de Monsieur Clément Piraux.

Un professeur de sport sera recruté également.

Le tarif annuel de l'inscription aux NAP pour un enfant est de 50€

Les règlements des services périscolaires ont été renforcés, toute inscription est désormais obligatoire pour toute l'année. Toute autre demande devra passer par la Commission des affaires périscolaires.

Madame Céline Rolland annonce également le départ de Madame Nathalie Sergent, Institutrice des CE2, CM1 et CM2. Sa remplaçante s'est déjà rendu à l'école et sera présente dès septembre pour accueillir les CP, CE1 et CE2.

3) Indemnités au percepteur :

Monsieur le Maire annonce l'arrivée d'un nouveau percepteur au sein du Trésor Public, en remplacement de Monsieur Maingret ainsi que les indemnités annuelles prévues. Ces indemnités sont en légères hausses par rapport à l'année dernière, soit 330€ au lieu de 327€

4) Subvention carte de transport scolaire :

Suite à l'augmentation tarifaire importante des cartes de transports, passant de 12 à 310.20€, Monsieur le Maire propose de subventionner exceptionnellement cette année, les élèves monticellois (à savoir 22 collégiens et 11 lycéens) à hauteur de 50€ par élève. Cette subvention serait versée sous trois conditions : présenter en mairie un certificat de scolarité, le coupon de la carte de transport et participer à l'opération « Nettoyons la Nature » prévue fin septembre. Le remboursement de la carte s'effectuerait le 30 novembre 2016 au plus tard.

Accepté à l'unanimité.

5) Violence physique et verbale à l'école :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de son inquiétude relative aux violences verbales et physiques observées dans la cour de récréation et souhaiterait mettre ce thème comme projet d'école. Une réunion sera mise en place dès la rentrée à cet effet.

Madame Céline Rolland signale effectivement des comportements violents qui ont nécessités l'exclusion des NAP à l'année pour un enfant et l'exclusion occasionnelle pour deux autres.

6) Arrêt de bus :

Monsieur Claude Cielecki annonce qu'un nouvel arrêt de bus est prévu, avec panneau publicitaire du département, qui sera entretenu toutes les six semaines. Par mesure de sécurité, les barrières présentes actuellement seront retirées et un marquage au sol accompagné d'un panneau « arrêt de bus » seront posés sur le trottoir d'en face afin de signaler la présence d'un arrêt en direction d'Armentières. L'installation est prévue fin août. Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération pour renommer cet arrêt qui s'appelle encore aujourd'hui « arrêt Mairie ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le renommé « arrêt église »

7) Questions diverses :

Monsieur Jean-Jacques Albors demande pourquoi le cimetière n'est pas entretenu et propose de s'en occuper. Monsieur le Maire demande que la Commission espaces verts se réunisse rapidement.

Madame Laurence LELIEVRE demande où en est le dossier concernant la construction illégale de Monsieur et Madame GERECH-BENGHOZI : Monsieur Claude CIELECKI informe le conseil municipal qu'il s'est rendu au Tribunal le 17 juin et que l'audience a été reportée au 18 novembre prochain car le dossier de la partie adverse était incomplet.

Madame Laurence LELIEVRE demande également où en est le dossier concernant Monsieur DENUT : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier est en cours et que l'avocat de la commune est en relation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et l'Architecte des Bâtiments de France.

Madame Céline Rolland annonce que le CMJ a pu visiter un lieu de tournage. En effet, une équipe était présente pendant trois jours dans une habitation privée et ont bien voulu recevoir le CMJ et répondre à leurs questions en adéquation avec leur activité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.